



La Gentlemen de Poigny la Forêt (Contre la Montre à deux)

**30 septembre
2018**

Organisée par



l' U.S. Poigny Rambouillet C.

Responsable Mr Olivier BOURDIN - 8 rue de Brie 78310 MAUREPAS
(uniquement pour des renseignements : bourdinolivier@hotmail.fr)

Dossards/Départs Mairie de Poigny la Forêt

Arrivée D107 entrée de Poigny la Forêt

Engagement Après de Mr Luc LAMY - 4bis rue de la Breloque 78610
Le Perray en Yvelines (uniquement pour renseignements :
luc.lamy@wanadoo.fr) **Engagement clos le 27/09/2018**

Engagements licenciés FSGT les 2 coureurs 20€ à l'avance ou 25€ sur place si course
non complète Dossards à 8h00 pour les engagements sur place

Observation Course ouverte à la FFC, UFOLEP, TRIATHLON et Sans aucune
licence Engagement à l'avance 25€ ou 30€ sur place si course
non complète Dossards à 8h00 pour les engagements sur place

Libellez les chèques U.S. Poigny Rambouillet Cycliste

Règlement Bonification d'une seconde par mois au-dessus de 40 ans
& Handicap d'une seconde par mois au-dessous de 40 ans

Spécifique Deux classements: temps compensés (gentlemen) et scratch

Gentlemen **Envoi des heures de départ dans la nuit du vendredi 29 sept**



Catégorie	Dossards	Départs	Tours	Distance kms	Courses Limitées
Toutes	08 h 00	09 h 00	1	17 kms	150

**Engagements pris en compte que si accompagné du règlement
aucune réservation par téléphone et par internet ne sera acceptée**

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le Gentlemen (porteur du dossard)

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Club :
Fédération :
N° de licence :
Adresse :
Téléphone :
Email : **(Indispensable pour vous communiquer le samedi votre heure de départ)**

L'Entraîneur

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Club :
Fédération :
N° de licence :
Adresse :
Téléphone :
Email : **(Indispensable pour vous communiquer le samedi votre heure de départ)**

Pour les non licenciés qui n'appartiennent à aucune fédération et aucun club, joindre un certificat médical d'aptitude au cyclisme en compétition de moins de trois mois.

Sans ce certificat pas la possibilité de participer.

La licence ou le certificat médical devra être présentée lors du retrait du dossard (+ une pièce d'identité pour les non licenciés)

Plan ci-dessous

